

CONTESTATION

## CRAPONNE / FRANCHEVILLE LES OPPOSANTS À LA LIGNE EXPRESS DE L'OUEST LYONNAIS ONT TENTÉ UNE DERNIÈRE ACTION

Mercredi 29 février, les associations "Vivre à la Patelière", le "Furet" et "Sauvegarde de la vallée de Francheville", opposées au projet de la Ligne Express de l'Ouest Lyonnais (LEOL), le trajet du bus reliant Vaugneray à Gorge-de-Loup, se sont mobilisées afin de faire entendre leur opinion, malgré le début des travaux engagés à ce moment-là. Les membres de ces associations avaient déposé un recours contre la déclaration d'intérêt public auprès du tribunal administratif le 24 février. Devant l'urgence de la situation, ils ont déposé un second recours en référé suspensif le 27 février. Ils ne désarment pas car "nous tenons à préciser que notre argument alternatif de voie parallèle avenue Édouard-Millaud avait tout de même été retenu par le commissaire enquêteur", rappellent-ils. Pour ces associations qui se sont minu-



Les associations opposées au projet se sont mobilisées avant l'abattage des arbres

tieusement penchées sur le sujet "notre projet a été évalué à trois millions seulement et avait l'avantage de préserver une zone de nature très fréquentée par les promeneurs, précisent-ils. Nous soutenons que le projet du Sytral passant par la rue et le chemin de la Patelière, une portion de 800 m uniquement de site propre ne fera pas gagner de temps au final".

Quant au deuxième recours traitant de l'abattage des arbres, il est bien sûr trop tard, puisqu'à ce jour le travail effectué par l'entreprise Tarvel est terminé, aussi bien côté Craponne que côté Francheville, de part et d'autre du pont de la Patelière. Le tracé du bus se dessine déjà. "Notre action servira peut-être à sauver une autre partie du site, nous ne perdons pas espoir" ont déclaré les opposants. ■

## DES MÉTHODES DOUCES ONT ÉTÉ EMPLOYÉES POUR PRÉPARER LE TRACÉ

Même si le résultat final est le même pour les associations opposées au projet, les méthodes employées par l'entreprise Tarvel pour préparer le terrain ont été "respectueuses de la nature". En première étape, depuis fin janvier, six brebis débroussaillieuses ont élu domicile pendant plusieurs semaines, pour débiter le travail. Ensuite, début mars, ce sont deux chevaux spécialisés dans ce travail, qui ont été employés pour le débardage (l'enlèvement) des arbres coupés. Une méthode qui, selon les spécialistes, permet de limiter l'impact sur la nature dans une zone considérée comme délicate au niveau de la faune et la végétation.